

### Les Saints

L'Église célébrera demain la fête de sainte Gertrude, vierge. Elle honnera aussi la mémoire de saint Edmond, archevêque, et de sainte Agnès d'Assise.

### Offices de dimanche

Vingt-troisième dimanche après la Pentecôte (Semi-double, Vert). — 2e oraison de saint Grégoire le thaumaturge; 3e oraison "A cunctis"; Credo et Préface de la Sainte Trinité. — Premières vêpres de la Dédicace; mémoire du dimanche, "At Jesus", verset "Dirigatur", et de saint Grégoire, "Amavit", verset "Justum".

### Évangile de dimanche

(Saint Matthieu, chapitre IX, versets 18 à 26)

— En ce temps-là, pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez vos mains sur elle et elle vivra. Jésus, se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant, une femme qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit: Ma fille, avez confiance, votre foi vous a sauvée; et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les porteurs de fiacre et une troupe de gens qui faisaient grand bruit: retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie, et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tous le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays dalentour.

### La marée

Aujourd'hui, marée haute à 11 h. 18 p. m.  
Demain, marée haute à minuit  
et 12 h. 21 p. m.

## Pendant 10 ans, Ribbentrop fut soumis au chantage de Goering

Washington, 15. (P.A.) — Un membre du personnel de la poursuite des États-Unis aux procès de Nuremberg a remis sur le tapis l'histoire voulant que von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, aient été victime de chantage durant dix ans par suite des agissements de Hermann Goering. Le Dr Robert-M. W. Kempner a rapporté que Ribbentrop lui a déclaré dans sa cellule que l'arme de Goering était une poursuite intentée par la tante de Ribbentrop concernant l'usage de la partie aristocratique allemande "Von". Pour obtenir l'autorité de se servir du terme "Von", Ribbentrop consentit à payer une

## La cause des laitiers

La poursuite a présenté ce matin encore deux témoins dans la cause des laitiers qui poursuivent la ville de Québec pour lui faire supprimer l'arrêté municipal concernant les raches atténuées d'avancement épidémiologique. M. le docteur Paul Parot, du Ministère de Santé de la province; et M. le docteur P. Del Vecchio, médecin montrealais partisan de la consommation du lait naturel. Ce dernier témoin a exposé avec une grande conviction.

### DOCTEUR P. PAROT

Interrogé par Me Pouliot, avocat de la poursuite, assisté de Me J.-E. Grégoire, le docteur Parot a révélé qu'en 1944 le service où il travaillait a établi que trois personnes sont mortes de la "fièvre ondulante", maladie provoquée chez l'homme par le bacille abortif de la vache, consommation du lait naturel. Ce Depuis 39 ans, le docteur Parot exerce la médecine. Depuis 1907 il s'intéresse particulièrement à la question de l'alimentation lactée et de la pasteurisation.

Le pasteurisateur reconnaît que la pasteurisation bien faite élimine les microbes pathogènes du lait; mais: "Il est arrivé en 1927 à Montréal, qu'une épidémie de typhoïde s'est déclarée dans la ville. Cette épidémie a été provoquée par le lait d'un cultivateur, lait qui portait le germe de la typhoïde; ce lait mélangé aux autres laits de provenances diverses, passa par la laiterie, mais il y fut mal pasteurisé." (Suite à la page 7, 3e col.)

### Devant le recorder

Quatre prévenus, deux hommes et deux femmes, ont été traduits devant S. H. le recorder Emile Motrin, ce matin.

Un automobiliste, accusé d'avoir conduit son automobile en état d'ivresse, a été condamné à \$100 d'amende et les frais.

Une coureuse de nuit a été accusée de vagabondage et elle a plaidé non coupable. Sa cause a été remise au 21.

Une fille mineure a été accusée par son beau-père et sa cause a été remise à demain matin.

Le dernier prévenu a été accusé d'ivresse et libéré.

## M. Arhur Pépin victime d'un tragique accident à son travail

M. Arthur Pépin, âgé de 60 ans, ambulantier de la maison Hubert Moisan, domicilié à 158, rue St-Germain, a été tué instantanément.



ce matin, au cours de son travail, dans les ateliers de la Royal Mattress & Furniture Inc., boulevard St-Sacrement. M. Pépin a eu le crâne fracassé après avoir été projeté sur le plancher par la courroie d'une machine à tisser.

Le docteur Paul-V. Marceau, coroner du district, a été prévenu de cette tragédie, et il a présidé une enquête, cet après-midi, à la morgue de la maison Sylvio Marceau, où les restes mortels du défunt ont été transportés. Tous les détails de l'accident seront alors établis d'une façon positive.

Immédiatement après l'accident, la police a été avisée et les ambulanciers de la maison Hubert Moisan ont été appelés sur les lieux. Ils transportaient d'urgence le blessé à l'hôpital lorsque le docteur Henri Lapointe, qui avait également été mandé sur les lieux, le rejoignit et fit arrêter l'ambulancier. Le médecin devait cependant constater la mort de M. Pépin.

M. Arthur Pépin travaillait à la Royal Mattress & Furniture depuis quelques années déjà.

Les obsèques du cardinal Dominioni

Vatican, 15. (APP) — Les obsèques solennelles du cardinal Caccia Dominioni ont été célébrées à l'église Saint-Charles des Lombards.

Une compagnie de soldats de l'armée italienne, en armes, rendait les honneurs devant l'église. Le gouvernement italien était représenté par le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères; quinze cardinaux étaient présents ainsi que les diplomates accrédités auprès du Vatican.

La messe a été célébrée par Mgr Migone, archevêque auxiliaire secrétaire du Pape. L'absoute a été donnée par le cardinal Sibiria, remplaçant le cardinal Sabotti, qui était souffrant.

Après l'office, la dépouille mortelle est restée dans l'église et sera inhumée dans la crypte.

Cette tragédie s'est produite vers 9 heures 30, ce matin, et un peu plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

Plus tard, M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse St-Joseph, se présentait à la demeure de M. Pépin pour informer les membres de la famille du malheur qui venait de les frapper. Un cœur soudainement plongé dans une douleur une famille estimée.

## Explosion, rue St-Joseph

Une explosion dans la chambre aux fournaises a causé un commencement de feu ce matin à la maison E. Prémont Ltée, 351, rue St-Joseph. La prompt intervention des pompiers a limité les dommages au point que les opérations normales reprendront dès demain matin. Les voûtes sont restées intactes et la marchandise chandises à l'étalage n'a pas subi le moindre dommage. Les marchandises à l'étalage ont été protégées par des couvertures. La secousse a tout de même été assez violente pour faire éclater la vitrine. Les flammes ont fait peu de dommages et furent rapidement circonscrites par l'installation d'un jet d'eau. Tous sera remis en état au cours de la journée et de la soirée et dès demain, les portes seront ouvertes à la clientèle.

## "Mrs America 1946" en face d'un dilemme: son titre ou ses enfants

Columbus, Ohio, 15 (P.A.) — La couronne de "Madame America 1946" repose aujourd'hui boulevard St-Joseph, de Columbus.

Voici quel est le problème: Mme Janice Pollock, brunette âgée de 24 ans et mère de quatre enfants, a remporté le titre de "Mrs America", qui lui donne droit à un voyage de six mois à travers les États-Unis et à une somme de \$2,500. Doit-elle abdiquer son titre et rester à la maison avec son mari et ses enfants, ou entreprendre sa tournée?

Son mari, Marion S. Pollock, commis-voyageur, a annoncé hier soir, après l'arrivée de sa femme de Jackson, Miss., où elle a remporté le concours, qu'elle abdiquerait.

Ce matin cependant, M. Pollock a déclaré que sa femme restera peut-être sur le trône, après tout. Burt Titcomb, gérant du concours de beauté, est aussi arrivé de Jackson et s'est rendu dans la famille de Pollock, en exprimant sa confiance de "Madame America".

Hier soir, M. Pollock avait exprimé sa fierté de ce que son épouse ait remporté le titre de "plus belle femme mariée des États-Unis", mais encore plus de ce qu'elle ait renoncé au voyage de six mois donné en prix.

On avait offert à Mme Pollock toutes les facilités de faire le voyage avec ses enfants, en mettant un avion, une garde-malade et une cuisinière à sa disposition.

Les enfants de Mme Pollock ont tous moins de six ans. Elle en a un de deux mois, Mark, et un de 10 mois, Bobby.

Le deuxième prix du concours est allé à Mme Predda Acker, d'Anderson, Caroline du Sud, et qui recevra le titre de "Mrs America" et le prix attaché, si Mme Pollock abandonne son titre.

Trois-Rivières, 15. (DNC) — Mervyn Webber, 20 ans, de Montréal, accusé de vol avec effraction, a été libéré hier, par le juge Léon LaJoie, de la Cour de magistrat.

Dans la nuit du 26 au 27 décembre 1945, vers deux heures du matin, une vitrine du magasin de fourrures de Mlle DesRoberts, connu sous le nom de Salon Béa, fut enfoncée, sur la rue St-Antoine, à Trois-Rivières, et un manteau de fourrure d'une valeur d'environ \$550 fut volé. Deux personnes furent arrêtées, à la suite de ce vol avec effraction, ce sont Yvan Doucet, qui a plaidé coupable et a été condamné à deux ans d'incarcération au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, sentence qui purge actuellement; et Mervyn Webber, qui, après l'enquête préliminaire, a été condamné à subir son procès aux Assises criminelles du district des Trois-Rivières, qui devaient se tenir le 25 octobre 1946, en la cité des Trois-Rivières. Webber opta pour un procès expéditif.

Reserves de charbon

Ostawa, 15. — (P.C.) La douceur de la température de cet automne a simplifié le problème du combustible pour cet hiver. C'est ce qu'a déclaré l'assistant-régisseur du charbon, M. Frank Neate, hier. Les approvisionnements dont les distributeurs disposent présentement sont considérables et certains consommateurs sont confiants de n'avoir pas besoin de commander d'autre charbon. Le mouvement du charbon sur les Grands Lacs doit se poursuivre jusqu'à la première ou la seconde semaine de décembre, augmentant encore l'importance des réserves de charbon dans le Québec et l'Ontario.



DECEDE: M. Donat Roy, de Beaumont, ancien employé de circulation au ministère de la Voirie est décédé hier à l'âge de 64 ans. Nos condoléances.

## Le juge Rinfret visite Rouen

Rouen, 15. (APP) — L'honorable Thibaudau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, vient de se rendre dans l'atmosphère de cette plantureuse Normandie, d'où sont issues tant de familles fixées depuis des siècles sur les rives du Saint-Laurent et dont la capitale a été libérée précisément par ses cousins éloignés, au savoureux accent du terroir.

Hier après-midi, l'honorable juge Rinfret a visité la Cour Suprême de la Seine-Inférieure, où le maire convenait son hôte à un déjeuner intime auquel n'assistèrent que quelques personnalités, à l'Hôtel de la Couronne, justement réputé comme un des temples de la gastronomie française.

Le juge Rinfret a ensuite visité Rouen incognito. Il a été reçu à la fin de la journée dans le vieil Hôtel du Siège, actuellement la Cour d'Appel de Rouen depuis la mutilation du Palais de Justice, par le juge Savagner, premier président, entouré du général procureur Pinot et des principaux magistrats.

Dans la soirée, l'honorable Thibaudau Rinfret a prononcé à la salle des délibérations du Conseil municipal une remarquable conférence sur le mouvement intellectuel au Canada et ses rapports avec la France.

Il parla de la fidélité des Français d'outre-Atlantique aux vieux refrains naïfs de jadis, de l'influence de nos poètes et écrivains français sur les Canadiens, de l'expression française, et de la très belle étude de Maria Chapdelaine, et ajouta: "Nous nous sommes maintenus peut-être afin que, dans plusieurs siècles, le monde encore se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir. Et cette race, Messieurs, dit avec enthousiasme et en souriant l'honorable juge, c'est la nôtre!"

Le juge en chef de la Cour Suprême du Canada continuera son périple normand en visitant Jumièges, Villequier, Caudebec-en-Caux, Saint-Wandrille-Rançon, riches de souvenirs, puis se rendra à Dieppe, Samedi, il s'arrêtera au Havre.

Jusqu'au 23 novembre, l'honorable Thibaudau Rinfret parcourra ainsi toute la province.

## Le marin nègre sa défense en Cour

Le marin noir Harris-L. Bodden, accusé de tentative de suicide sur la personne de Paul Noël, a fait entendre quelques mots pour sa défense, ce matin, en cour des Sessions de la Paix.

Deux de ces témoins avaient pour but de contredire et attaquer la crédibilité du témoin Fidèle Clarke qui avait déclaré comme témoin de la Couronne, qu'elle avait vu l'accuser frapper Noël avec un couteau. Interrogé par la défense, Mlle Clarke avait juré qu'elle ne l'avait jamais vu à la maison de chambre où elle loge.

Or, ce matin, Mme Albert Dupuis, qui tient maison de chambres sur la rue Ste-Famille, a déclaré que le loyer de la chambre de la jeune fille avait été payé par Yvon Pelletier après la séance du conseil de ville.

Des nouvelles sur les usines de St-Malo

Le maire Lucien Borne a annoncé, ce midi, qu'il aura tout probablement d'intéressantes nouvelles à communiquer à la presse, ce soir, à l'issue de la séance du Comité de l'Industrie et du Commerce, concernant les usines de St-Malo. Les membres de ce comité doivent se réunir cet après-midi, aussitôt après la séance du conseil de ville.

## STATIONS DE VENTE DE GAZOLINE

On DEMANDE à ACHETER des STATIONS DE GAZOLINE situées dans la ville de Québec ou dans un rayon de cinq milles, les dites stations devant avoir un débit annuel de plus de cent mille gallons de gazoline. Paiement comptant. Pour plus amples informations s'adresser à GAGNON & deBILLY, avocats, 80 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4778.

## ARC ADE

## Grands spéciaux sur PALETOTS D'HIVER

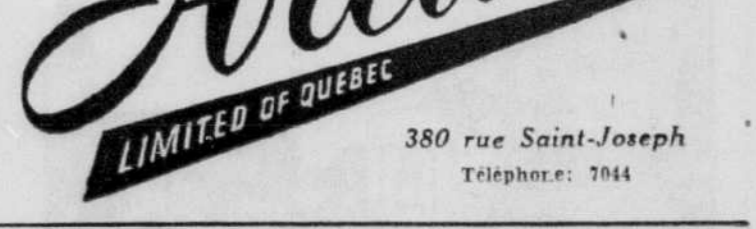
pour messieurs et jeunes gens

De solides et confortables paletots d'hiver; des modèles que vous aimez porter même dans les grandes occasions. Haute nouveauté dans toutes les lignes, superbes tissus de tweed, molleton et fleece aux plus nouvelles teintures. Toutes les tailles.

Prix spéciaux pour une semaine:

\$14.99 \$19.99  
\$24.99 \$29.99

Venez de bonne heure choisir votre modèle préféré, afin de bénéficier d'un meilleur choix.



ARC ADE LIMITED OF QUEBEC

380 rue Saint-Joseph  
Téléphone: 7044

### EXAMEN DE LA VUE

## JACQUES M. DeSERRES O.D.

Optométriste - Spécialiste de la vue  
42 de la Fabrique — Téléphone: 3-4642

## RENÉ TALBOT LTÉE

265, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC, P. Q. — Tél.: 2-3914

### LIGNE COMPLETE D'ACCESSOIRES DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

- EXTINCTEURS
- APPAREILS
- ECHELLES
- BOYAUX
- ACCESSOIRES

• SERVICE DE RECHERCHES COMPLET SUR TOUTS GENRES D'EXTINCTEURS.

## FORD - MERCURY MONARCH - LINCOLN

MOTEURS V8 neufs et reconstruits  
100 forces  
RADIATEURS, tous les modèles  
PIECES DE TRANSMISSION, DIFFERENTIELS, etc.  
NOUS AVONS MAINTENANT EN MAGASIN UN CHOIX COMPLET DE PIECES DE RECHANGE

### LAURENTIDE AUTOMOBILES

PAUL et JEAN CHAMPOUX, prop.  
42, rue DORCHESTER — QUEBEC

## Prix Spéciaux

ACHETEZ vos vêtements d'hiver directement du manufacturier, vous vous procurerez ainsi à de très bas prix la qualité, qui vous assurera la santé et le confort pendant toute la saison froide.

### CAPOTS DOUBLÉS

pour les hommes qui travaillent au dehors

Chauds et solides capots, doublés de moutons, avec col de fourrure. Gros "drill" pesant. C'est le véritable genre de capot pour tous ceux qui doivent passer des heures exposés au froid de l'hiver.

Prix spécial: \$20.00

### PARKAS - TEMPETE

Vous aimerez ces superbes parkas pour leur confort et leur belle apparence. Modèles avec capuchons pour le ski et les excursions sportives de l'hiver. Drap bleu

\$9.75

## Prix Spéciaux EN VETEMENTS D'HIVER CHEZ QUEBEC MODERN CLOTHING

Achetez vos vêtements d'hiver directement du manufacturier, vous vous procurerez ainsi à de très bas prix la qualité, qui vous assurera la santé et le confort pendant toute la saison froide.

### CAPOTS DOUBLÉS

pour les hommes qui travaillent au dehors

Chauds et solides capots, doublés de moutons, avec col de fourrure. Gros "drill" pesant. C'est le véritable genre de capot pour tous ceux qui doivent passer des heures exposés au froid de l'hiver.

Prix spécial: \$20.00

### PALETOTS D'HIVER

pour messieurs

Magnifiques paletots d'hiver en Elysian, alpine anglais, fleece, drap velours, tweed et molleton. Modèles amples et semi-ajustés, dans les teintes de brun, chocolat, bleu et gris. Tailles: de 34 à 44

\$20.00 à \$40.00

### PALETOTS D'HIVER

pour garçons

Votre petit garçon, Madame, sera vêtu chaudement et pour longtemps avec l'un de ces paletots bien doublés. Tissus de tweed, drap velours pesant, etc. Confection soignée et solide.

Tailles: 24 à 27 \$6.50 à \$10.50  
Tailles: 28 à 33 \$10.50 à \$14.50

## Quebec Modern Clothing

MANUFACTURING COMPANY  
580 SAINT-VALLIER  
Coin SAINT-ANNE

## LAIT CRÈME BEURRE

CRÈME GLACÉE

### LAITERIE Laval ENRG

237, 4<sup>ème</sup> AVE TEL. 4-3551

# Au Royaume du Saguenay

## Chronique sportive

### Première réunion de l'Amicale St-Tharcisius

Dolbeau, D.N.C. — L'amicale St-Tharcisius de Dolbeau a tenu sa première assemblée dimanche soir, le 3 novembre. Quelque 300 personnes y assistèrent.

Le cher frère Jude-Marie, directeur du collège et le promoteur de ce ralliement d'anciens, souhaita à tous, la plus cordiale bienvenue. Il se dit très heureux de rencontrer les anciens et expliqua ensuite le pourquoi d'une amicale, son but, son fonctionnement.

On procéda ensuite aux élections des directeurs pour l'année 1946-47. M. Gilles Gagnon a été nommé président d'élection. Le cher frère Ernest agissant comme officiers rapporteurs, et M. Bertrand Rancourt comme secrétaire.

M. J.-A. Carpentier fut élu à l'unanimité directeur par les anciens qui ont fréquenté les écoles des P. C. et qui résident à Dolbeau. M. L.-René Perron est réélu à la présidence pour un autre terme. Les nouveaux directeurs sont : MM. Aurèle Desjardins, Laurent Tremblay, Yvan Lusier, Bertrand Rancourt, Gilles Gagnon, J.-Marie Veilleux, Noël Tremblay, L.-Geo. Desjardins, L.-René Roberge, Bertrand Guy, Georges Lavioie.

Le programme récréatif débuta par le chant de l'Amicale avec un chœur d'anciens sous la direction de M. L.-A. Carpentier. Il y eut

### DOLBEAU

Ecole supérieure St-Tharcisius  
Classe de latin: MM. Lucien Grenier, Eucharie Roy, François Blais, 11e année. MM. Robert Huard, Antoine Larocque, Pierre Lessard, 10e année. Wilfrid Ouellet, Jacques Larocque, Jean Brossard, 9e année. Balvin René, Jean-Robert Laberge, Joseph Ed. Otis, 8e année: Réal Lévesque, Claude Barr, Louis Darveau.

7e année: Réjean Simard, Jean-J. Rochette, Raymond Bussières, 6e année: Victor Boivin, Bertrand Bergeron, L.-Philippe Savard.

5e et 6e Valmore Fortin, Réal Trotter, Conrad Bouchard.

5e B: Normand Lupien, Roger Tremblay, Raymond Melnick.

4e A: Gaston Boutet, Jacques Guillemette, Marie-Louise Fortin.

4e B: André Audet, Roger Guay, Jean-Marc Laberge.

3e A: Guy Poirier, Jean-Yves Savard, Deudonné Langlois.

3e B: Guy Menier: Claude St-Arnauld, André Mimeault.

### ST-JOSEPH D'ALMA

Population  
Il y a en notre ville 7,563 âmes, réparties en 5,673 catholiques communicants et 1,884 non communicants.

Baptêmes  
—Marie - Hermance - Diane, enfant de M. et Mme René Alard, Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Morel.

—Joseph - Claude - André, enfant de M. et Mme P.-Armand Bouchard, Parrain et marraine, M. Eugène Bouchard et Mlle Simone Métais.

—Marie - Jacqueline - Clémence, enfant de M. et Mme Donat Gourdeau, Parrain et marraine, M. et Mme J. Arcand.

—Marie - Annette - Louise, enfant de M. et Mme Lalancette, Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Tremblay.

—Joseph - Lucien - Noël, enfant de M. et Mme Roland Lapointe, Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Gagné.

—Joseph - Louis - Gabriel - Régis, enfant de M. et Mme Charles Harvey, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Beaumont.

—Marie - Emilien - Gérard, enfant de M. et Mme Yvan Mureys, Parrain et marraine, M. et Mme Emilie Bouliane.

—Marie - Jacqueline - Emilia, enfant de M. et Mme C.-H. Poulin, Parrain et marraine, M. et Mme Léo Boudreau.

—Marie - Christine - Brigitte, enfant de M. et Mme Léopold Tremblay, Parrain et marraine, M. et Mme P.-E. Bouliane.

Mariages  
M. Jules Beaumont à Mlle Pierrette Ouellette.

M. Joseph Charbonneau à Mlle Rita Brassard.

Décès  
Dame Estienne Voyer, née Mathilda Antel, décédée à l'âge de 81 ans.

La malaria est une des plus anciennes causes de mortalité du genre humain.

POILS SUPERFLUS enlevé pour toujours  
Consultez une experte qui se spécialise en Electrolyse, graduée à New-York.

MARIE-PAULE SAVARD  
255A, rue Racine, Chicoutimi.  
Tél.: 1512

Une innovation qui devrait donner satisfaction à tous est celle de la formation d'un tribunal de trois commissaires qui auront la charge de régler les procès avec justice. Les personnes faisant partie de ce comité spécial seront MM. le Dr J.-C. Gilbert, de Jonquières, le Dr Ernest Marchand, de Kéogami, et Philippe Desbiens de Chicoutimi.

Les dépenses supplémentaires occasionnées par l'affiliation à l'Intermédiaire A ont amené les directeurs de la ligue à hausser le prix d'admission générale qui sera de 50 sous dans toutes les localités. A Chicoutimi, les sièges réservés coûteront probablement 75 sous. Et comme ces

Si la glace ne brille pas sur son absence, ce qui est chose possible à une date aussi hâtive, l'ouverture des hostilités dans la ligue du Saguenay se fera officiellement le 15 décembre, à Chicoutimi, à Jonquières et à Saint-Joseph d'Alma simultanément. Les valeureux champions de l'hiver dernier, les Voltains inaugureront la saison sur leur patinoire en recevant la visite des portes-couleurs de la Baie des Haies !

A Jonquières, les As tenteront de remporter leur première victoire en affrontant le Kéogami. On se souvient que les As se sont rendus en finale l'hiver dernier pour se voir éliminer par Chicoutimi. Dans la troisième partie au programme de l'inauguration de la période, la nouvelle équipe de Dolbeau fera sa première apparition dans notre ligue en se rendant visiter Saint-Joseph d'Alma.

La seconde équipe nouvelle venue, Arvida, ouvrira sa saison sur sa patinoire locale en recevant les Voltains de Chicoutimi. Il y a longtemps que cette localité désirait faire partie de la ligue. Ce projet est aujourd'hui réalisé et tout laisse prévoir qu'elle contribuera pour beaucoup au succès du hockey cet hiver.

Pour répondre à certaines rumeurs qui circulent depuis quelque temps nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'équipe sera bel et bien formée de sept équipes. L'acquisition de celle de Dolbeau et d'Arvida ne peut que nous réjouir, car nous sommes assurés qu'elle saura ajouter un nouveau cachet d'intérêt à la ligue.

Les directeurs du circuit ont tenu la semaine dernière une assemblée au cours de laquelle furent adoptées des mesures de prime importance. Désormais, la ligue, encore affiliée à l'Association Amateurs de Hockey de Québec, sera classée dans l'Intermédiaire A. En rapport avec cette affiliation, on se souvient que l'on désire, les Voltains, champions de notre ligue, avait dû jouer la série de détail complète à Québec. Cette année, par l'entremise de M. le Dr Maffait, on nous assure que le club qui sortira vainqueur du détail régional recevra sur sa propre glace de club visiteur, car il ne sera nullement tenu compte du règlement ne permettant pas de jouer les parties de détail à l'extérieur, autrement que dans un aréna.

Il fut aussi résolu qu'une amende de \$200 sera imposée à une équipe qui laissera la glace au cours d'une partie, soit par mésestime ou autrement.

Si la glace ne brille pas sur son absence, ce qui est chose possible à une date aussi hâtive, l'ouverture des hostilités dans la ligue du Saguenay se fera officiellement le 15 décembre, à Chicoutimi, à Jonquières et à Saint-Joseph d'Alma simultanément. Les valeureux champions de l'hiver dernier, les Voltains inaugureront la saison sur leur patinoire en recevant la visite des portes-couleurs de la Baie des Haies !

A Jonquières, les As tenteront de remporter leur première victoire en affrontant le Kéogami. On se souvient que les As se sont rendus en finale l'hiver dernier pour se voir éliminer par Chicoutimi. Dans la troisième partie au programme de l'inauguration de la période, la nouvelle équipe de Dolbeau fera sa première apparition dans notre ligue en se rendant visiter Saint-Joseph d'Alma.

La seconde équipe nouvelle venue, Arvida, ouvrira sa saison sur sa patinoire locale en recevant les Voltains de Chicoutimi. Il y a longtemps que cette localité désirait faire partie de la ligue. Ce projet est aujourd'hui réalisé et tout laisse prévoir qu'elle contribuera pour beaucoup au succès du hockey cet hiver.

Pour répondre à certaines rumeurs qui circulent depuis quelque temps nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'équipe sera bel et bien formée de sept équipes. L'acquisition de celle de Dolbeau et d'Arvida ne peut que nous réjouir, car nous sommes assurés qu'elle saura ajouter un nouveau cachet d'intérêt à la ligue.

Les directeurs du circuit ont tenu la semaine dernière une assemblée au cours de laquelle furent adoptées des mesures de prime importance. Désormais, la ligue, encore affiliée à l'Association Amateurs de Hockey de Québec, sera classée dans l'Intermédiaire A. En rapport avec cette affiliation, on se souvient que l'on désire, les Voltains, champions de notre ligue, avait dû jouer la série de détail complète à Québec. Cette année, par l'entremise de M. le Dr Maffait, on nous assure que le club qui sortira vainqueur du détail régional recevra sur sa propre glace de club visiteur, car il ne sera nullement tenu compte du règlement ne permettant pas de jouer les parties de détail à l'extérieur, autrement que dans un aréna.

Il fut aussi résolu qu'une amende de \$200 sera imposée à une équipe qui laissera la glace au cours d'une partie, soit par mésestime ou autrement.

Si la glace ne brille pas sur son absence, ce qui est chose possible à une date aussi hâtive, l'ouverture des hostilités dans la ligue du Saguenay se fera officiellement le 15 décembre, à Chicoutimi, à Jonquières et à Saint-Joseph d'Alma simultanément. Les valeureux champions de l'hiver dernier, les Voltains inaugureront la saison sur leur patinoire en recevant la visite des portes-couleurs de la Baie des Haies !

A Jonquières, les As tenteront de remporter leur première victoire en affrontant le Kéogami. On se souvient que les As se sont rendus en finale l'hiver dernier pour se voir éliminer par Chicoutimi. Dans la troisième partie au programme de l'inauguration de la période, la nouvelle équipe de Dolbeau fera sa première apparition dans notre ligue en se rendant visiter Saint-Joseph d'Alma.

La seconde équipe nouvelle venue, Arvida, ouvrira sa saison sur sa patinoire locale en recevant les Voltains de Chicoutimi. Il y a longtemps que cette localité désirait faire partie de la ligue. Ce projet est aujourd'hui réalisé et tout laisse prévoir qu'elle contribuera pour beaucoup au succès du hockey cet hiver.

Pour répondre à certaines rumeurs qui circulent depuis quelque temps nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'équipe sera bel et bien formée de sept équipes. L'acquisition de celle de Dolbeau et d'Arvida ne peut que nous réjouir, car nous sommes assurés qu'elle saura ajouter un nouveau cachet d'intérêt à la ligue.

Les directeurs du circuit ont tenu la semaine dernière une assemblée au cours de laquelle furent adoptées des mesures de prime importance. Désormais, la ligue, encore affiliée à l'Association Amateurs de Hockey de Québec, sera classée dans l'Intermédiaire A. En rapport avec cette affiliation, on se souvient que l'on désire, les Voltains, champions de notre ligue, avait dû jouer la série de détail complète à Québec. Cette année, par l'entremise de M. le Dr Maffait, on nous assure que le club qui sortira vainqueur du détail régional recevra sur sa propre glace de club visiteur, car il ne sera nullement tenu compte du règlement ne permettant pas de jouer les parties de détail à l'extérieur, autrement que dans un aréna.

Il fut aussi résolu qu'une amende de \$200 sera imposée à une équipe qui laissera la glace au cours d'une partie, soit par mésestime ou autrement.

**TEINTURERIE RÉGIONALE ENR.**  
TEINTURE DE TOUT GENRE  
104, Ste-Famille, Kéogami 259 Racine, Tél.: 1546  
Tél.: 305 Chicoutimi  
EMPLOYONS LA TEINTURE SANDOZ

Une visite à notre populaire ferronnerie

vous conviendra de l'assortiment complet que nous avons en fait de:

- FIXTURES ELECTRIQUES pour maisons
- FERRONNERIE
- QUINCAILLERIE
- ARTICLES DE SPORT
- ARTICLES DE PECHE
- ACCESSOIRES ELECTRIQUES etc.

**LA FERRONNERIE TREMBLAY ENR.**  
J.-Ang. TREMBLAY, prop.  
245 Racine (voisin Cinéma Cartier) Tél.: 1549

DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
EMBAUMEURS  
SERVICE D'AMBULANCE  
dans toute la province

**GRAVEL & FILS ENR.**  
Gustave Gravel, prop., Chicoutimi  
230 RACINE TELEPHONE: 950

Succursales  
Jonquières: Raoul BOUCHARD  
St-Joseph d'Alma: J.-Ludger POTVIN  
Rep. Tél.: 757 Rep. Tél.: 258

**Vente d'automne...**

Pour faire place à la marchandise des fêtes devant entrer sous peu, le magasin Chez Jeanne offre à tous ses clientes des manteaux à prix tout à fait réduits.

Chics manteaux de drap richement garnis de fourrure

**SPECIAL 30% D'ESCOMPTE**

**12 MANTEAUX seulement**  
rég. 39.50 à 54.50  
Pour vendredi et samedi seulement.....

**\$19.95**

Une quantité de CHAPEAUX  
nouvellement arrivés pour la fin de semaine **\$1.95**

Les premières arrivées seront les premières servies.

**Chez Jeanne ENR.**  
LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES ELEGANTES  
52 Sacré-Coeur SAINT-JOSEPH D'ALMA Téléphone: 227

**Wm GAUTHIER**  
HORLOGER-BIJOUTIER  
164, rue Racine Chicoutimi

**La Mode Française ENR.**  
MME C. BLANCHET  
DROG.

Spécialités de CHAPEAUX pour dames  
229 Racine Chicoutimi

Toujours en mains:  
FLEURS FRAICHES pour toute occasion  
Spécialités: ROUQUETS DE MARIAGES FLOREUX  
LE SALON DE FLEURS ENR.  
Voisin du théâtre Cartier  
Mme C.-E. Desjardins, propriétaire.  
229 Racine, Tél.: 1088W

**ST-NAZAIRE**  
Quarante-Heures  
Les exercices des Quarante-Heures eurent lieu les 6, 7 et 8 novembre derniers. Il y eut une nombreuse assistance à tous les offices religieux. MM. les abbés Tremblay, Brassard, Larocque, Simard, Duchesne, Fortier, Drolet, Gervais et Gagnon, vinrent en notre paroisse à cette occasion.

La messe inusitée fut chantée par M. l'abbé Eugène Gagnon et le diacre et sous-diacre furent respectivement, MM. les abbés Noël Gervais et Jos. Bergeron.

Au Tableau d'honneur  
9ème année, Pierrette Marie,  
8ème année, Thérèse Tremblay,  
7ème année, Fernande Trepanier,  
6ème année, Monique Bergeron,  
5ème année, Lucille Claveau,  
4ème année, Rodrigue Côté,  
3ème année, Marcelle Bolduc,  
2ème année, Rose-Aline Tremblay,  
1ère année, Rosaire Côté.

Ecole des garçons  
9ème année: Ed.-Louis Laprise  
7ème année, Guy Côté.  
5ème année, Robert Pilate.  
3ème année, G. Laurent Miran.

Va-et-vient  
M. et Mme Jean Loranger étaient à Pointe-du-Lac dernièrement. Gravement malade  
M. Adjudant Groleau, de Montréal a récemment été transporté à l'hôpital où son état est considéré comme critique.

**ROBERVAL**  
Conférence  
Récemment, M. Jacques Melançon jeune économiste de Montréal, était le conférencier invité à un dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Roberval. Il avait intitulé sa causerie, "C'est le temps de voir grand".

Le conférencier fut présenté par M. J. G. Lamontagne, et fut remercié par M. Thomas-Louis Bergeron.

Décès  
Un des plus vieux citoyens disparus en la personne de M. Arsène Ouellet, décédé au sanatorium St-Michel de Roberval, à l'âge de 76 ans. Il laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, ses frères et soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Naissances  
Joseph-Gérard-André, fils de M. et Mme Omer Tremblay, Parrain et marraine, M. G. Tremblay, Mlle Anita Tremblay.

Joseph-Alain-Roger, fils de M. et Mme Maurice Girard, Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Henri Deniers.

Marie-Thérèse-Jacqueline, fille de M. et Mme Romeo Bolly, Parrain et marraine, M. et Mme Nérée Bolly.

Va-et-vient  
Mme Joseph Gagnon et sa belle-fille, sont de retour de voyage.  
M. et Mme Maurice Tremblay sont ici en promenade.

M. René Gagnon, de Grande-Baie est récemment revenu à Roberval.

Le Rév. Frère Aimé-Louis, passe quelques jours chez son père, M. l'abbé Georges Henri Villeneuve à passé quelques jours chez ses parents.

Mme Wilie Tremblay passe quelques jours à Roberval.

Mme C.-A. Lévesque est actuellement à Kamouraska.

**La Portative "Remington"**  
sera toujours la préférée.

Placez votre commande de suite  
**La Librairie Commerciale, Ltée**  
148 Cartier, Chicoutimi

**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**  
67 Avenue Sainte-Anne

pour garder vos enfants toujours en bonne santé... Exigez toujours le bon lait pasteurisé de la Laiterie de Chicoutimi.

**J.-H. LORTIE, ENR.**  
IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS  
Poissons Frais, Salés et fumés, Huîtres, une spécialité.  
Oranges Citrons, Légumes, Bananes.

**CARTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN**  
ainsi qu'une grande variété de DÉCORATIONS D'ARRETS DE BUS

**LE NOUVEAU STYLE, ENR., 5c - 10c**  
LE PLUS VASTE MAGASIN DU GENRE DE LA REGION  
299 à 303 rue Racine Chicoutimi

**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**  
67 Avenue Sainte-Anne

pour garder vos enfants toujours en bonne santé... Exigez toujours le bon lait pasteurisé de la Laiterie de Chicoutimi.

**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**  
67 Avenue Sainte-Anne

pour garder vos enfants toujours en bonne santé... Exigez toujours le bon lait pasteurisé de la Laiterie de Chicoutimi.

**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**  
67 Avenue Sainte-Anne

pour garder vos enfants toujours en bonne santé... Exigez toujours le bon lait pasteurisé de la Laiterie de Chicoutimi.

**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**  
67 Avenue Sainte-Anne

pour garder vos enfants toujours en bonne santé... Exigez toujours le bon lait pasteurisé de la Laiterie de Chicoutimi.

**LA LAITERIE DE CHICOUTIMI**  
67 Avenue Sainte-Anne

pour garder vos enfants toujours en bonne santé... Exigez toujours le bon lait pasteurisé de la Laiterie de Chicoutimi.



### Un accident à St-Sauveur

Quatre enfants et leur sauveteur ont failli être gravement blessés, hier après-midi, à St-Sauveur, lorsque la voiture à traction animale dans laquelle ils se trouvaient alla donner violemment contre un poteau et renversa. Un des enfants a été blessé mais ses blessures ne sont pas graves.

La scène s'est déroulée à l'intersection des rues Mazenod et Napéon. Trois bambins respectivement âgés de 8, 9 et 10 ans, étaient entraînés par une voiture dont le cheval avait pris le mors aux dents. Attiré par les cris, et témoin du danger que courraient les enfants, un jeune homme d'environ 18 ans s'élança, parvint à atteindre la voiture et à s'y hisser, pour tenter de maîtriser la bête.

Il ne put y parvenir, assez tôt, et avec violence la voiture alla frapper un poteau, pour renverser sans dessus dessous. Les quatre occupants furent projetés sur la chaussée, mais un seul fut blessé aux côtes après être resté prisonnier sous le véhicule.

On se porta au secours du bambin qui fut aussitôt transporté chez un médecin par un automobiliste qui passait.

La voiture, pour sa part, avait subi quelques dommages.

### Me Antoine Rivard chez les agronomes

Me Antoine Rivard, bâtonnier général du barreau de la province, participa de son projet d'association interprofessionnelle au cours d'un dîner-causerie qui réunira un groupe d'agronomes samedi, le 16 novembre, à 12 h. 30, à l'hôtel Victoria, sous la présidence de M. Albert Rioux. Tous les agronomes sont instamment invités à ce dîner.

### Churchill accusé

Paris, 15. — (Reuter). — Le journal conservateur "L'Ordre" a accusé hier M. Winston Churchill d'avoir démontré "une amitié extravagante" à l'égard de l'Allemagne lors de son discours de mardi dernier lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Le journal écrit: "Attée sentend parfaitement avec Churchill sur les principes d'une politique continentale dont le but est de faire de l'Allemagne un chien de garde pour la France."

### Ilsley à Wolfville

Wolfville, N.-E., 15. (P.C.) — Parlant ici aujourd'hui, à l'occasion d'une fête à l'université Acadia dont il est un ancien élève, le ministre des Finances du Canada, le t. h. J.-L. Ilsley, a déclaré que les universités ont fourni une contribution massive aux principes pour lesquels les Alliés se sont battus durant la guerre qui vient de finir.

## J.-M. Veilleux, U. Allard et E. Bois témoignent à la Cour supérieure

La cause des 13 laitiers s'est continuée hier après-midi à la Cour supérieure sous la présidence du juge George-F. Gibson par les dépositions de M. Elzéar Bois, professeur de chimie à l'Université Laval, témoin de la poursuite, de M. U. Allard, chef du Service de l'inspection du lait du Bureau de la Santé de la ville de Québec, témoin de la municipalité, et de M. Joseph-M. Veilleux, chef du Service de médecine vétérinaire de la province.

### Professeur Bois

M. Bois, répondant aux questions de Me Pouliot, qui défend la poursuite en compagnie de Me J.-Ernest Grégoire, fit remarquer: — "Le bacille abortif, bacille de l'avortement épizootique, maladie connue sous les appellations populaires de "brucelles" ou "mal de Bana", ne vit pas facilement dans le lait. Le milieu où naît et vit ce microbe, ce sont les tissus de la vache. Le microbe une fois dans le lait déperit et meurt assez rapidement. Et nous sommes placés pour le savoir dans nos laboratoires. Une analyse de lait contaminé, analyse destinée à détecter le bacille abortif, doit être faite peu après la traite de la bête malade. En général le manipulateur n'utilise pas le lait, trait depuis plus d'une demi-journée, pour effectuer une analyse".

M. Bois nota que la disparition des bacilles abortifs du lait trait depuis quelques temps est accompagnée de la disparition d'autres microbes les plus pathogènes, les autres non-pathogènes, ainsi que de vitamines.

Me Godbout fit subir à M. Bois un contre-interrogatoire:

Me Godbout — Le lait peut contenir le bacille de l'avortement épizootique. Par son entremise la maladie peut-elle se communiquer à l'homme?

M. Bois — Cela tombe dans le domaine du médecin et ne relève plus de la compétence d'un chimiste.

Me Godbout — Savez-vous que ces dernières années des recherches très sérieuses ont été entreprises en Allemagne, aux Etats-Unis, en France sur une maladie causée par le bacille dans l'organisme humain. Savez-vous que la section médicale de l'Organisation des Nations Unies a publié il y a quelques mois un travail sur la même maladie et que la section expose ses craintes sur les ravages que semble devoir exercer cette maladie.

M. Bois — Je ne suis pas au courant.

Me Godbout — Les arrêtés municipaux 56 et 538 ne sont-ils pas utiles puisqu'ils visent à empêcher toute contagion?

M. Bois — Je ne puis apprécier. Pour donner un jugement exact, il me faudrait faire certaines études.

M. Godbout — Mais enfin s'il a été vraiment prouvé que le lait contaminé a rendu malade l'homme dans quelques cas, croyez-vous que nos services sanitaires aient eu raison de faire prendre à la municipalité des mesures radicales pour prévenir le mal?

M. Bois — Dans le domaine de la science, lorsqu'il y a 50 fois plus de chances pour qu'une hypothèse touchant des prévisions à prendre ces précautions, ce principe pourrait soit vraie, que fausse, nous prenons être sûrs en ce qui concerne le lait. Il reste à prouver si le lait d'une vache malade est dangereux pour le consommateur.

Me Godbout — Vous êtes un partisan du lait non pasteurisé? M. Bois — Je ne suis pas un partisan du lait non pasteurisé; je ne suis pas un partisan du lait pasteurisé; je suis un partisan du lait propre et sain.

Puis M. Bois déclara que la pasteurisation ne fut employée, dans les premiers temps de son utilisation, que dans le but de détruire les microbes de la fermentation et de conserver plus longtemps l'aliment. Il n'a pas que des microbes pathogènes; que la pasteurisation ne dégenère que la pasteurisation ne détruit pas certains microbes pathogènes.

### M. U. ALLARD

Me Godbout — Est-ce à la suite de cas de maladies, reconnues comme ayant été provoquées par du lait, que vous souffrez d'avortement épizootique qui arrêté municipal a vu le jour?

M. Allard — Oui!

Me Godbout — Quels conseils avez-vous donnés, depuis lors, aux cultivateurs?

M. Allard — Je leur ai conseillé de faire inspecter leurs fermes, leurs vaches. Pour ce qui est de l'avortement épizootique, je leur expliquai qu'il était municipal. Je les encourageai à se mettre en relation avec les services sanitaires de la province, notamment avec M. Veilleux, pour obtenir de plus amples informations.

Me Godbout — Avez-vous toujours rendu justice aux cultivateurs? N'avez-vous pas fait quelques difficultés parfois pour émettre les permis autorisant la vente du lait?

M. Allard — J'ai toujours fait ce que me dictait mon devoir. Et je crois pouvoir affirmer que c'est, grâce à moi, si les conditions actuelles dans lesquelles se font la traite du lait (état de bidons, lavage des récipients, etc.), la manipulation du lait, se sont améliorées dans l'intérêt de tous les fermiers et de la population. Ces conditions étaient lamentables lorsque je pris, il y a trente ans, possession du poste que j'occupe... Pour ce qui est de l'émission des permis, j'en ai remis à tout cultivateur m'apportant des papiers prouvant que son troupeau était sain, ou les certificats exigés attendant que les bêtes atteintes d'avortement épizootique aient été abattues.

### M. J.-M. VEILLEUX

Me Godbout interroge le chef du Service de la médecine vétérinaire de la province:

Me Godbout — Votre service s'occupe-t-il des prises de sang et de l'examen du sang des bêtes?

M. Veilleux — Oui.

Me Godbout — Comment expliquez-vous alors les retards qui sont survenus dans ce travail au début de l'été?

M. Veilleux — Il est très difficile de faire une prise de sang quand la vache n'est pas immobilisée. Or l'été elle est au champ, et libre. Aussi exigeons-nous la collaboration entière des cultivateurs. Il est arrivé que certains d'entre eux nous aient refusés cette collaboration.

Qu'ils soient servis les derniers, cela va de soi!

Me Godbout — Existe-t-il des remèdes à l'avortement épizootique?

M. Veilleux — Pratiquement non. Tout ce qui peut être fait, c'est prévenir les contacts entre animaux sains et sujets contaminés. Nous avons adopté deux politiques à ce propos. Lorsque nous nous trouvons en présence d'un troupeau sain ou le nombre des vaches malades est minime (par exemple 2 ou 3 sur 25), nous conseillons la vente des vaches malades à l'abattoir ou au propriétaire d'un troupeau reconnu malade. Lorsque nous avons affaire à un troupeau entièrement malade, nous le faisons isoler sous la surveillance du gouvernement.

Me Godbout — Quels sont les résultats obtenus jusqu'à présent?

M. Veilleux — Ils sont très satisfaisants.

Me Godbout — Mais, au point de vue économique, cela doit être désastreux?

M. Veilleux — Il serait plus désastreux encore de laisser la maladie se propager. L'avortement épizootique est probablement la maladie la plus grave de la vache. Nous exigeons un minimum de sacrifices de la part du propriétaire de troupeau.

Me Godbout — Dans votre lutte contre la maladie, collaborez-vous avec la Ville?

M. Veilleux — Je dois dire que M. Allard particulièrement a été un de nos meilleurs collaborateurs.

Me Godbout — Y a-t-il une prime pour dédommager les fermiers de la perte qu'ils subissent lorsqu'ils doivent vendre une vache malade à l'abattoir?

M. Veilleux — Il n'en existe pas.

Me Godbout — La meilleure solution pour mettre à l'abri le consommateur du risque qu'il court en buvant du lait, ne serait-elle pas d'instituer la pasteurisation obligatoire?

M. Veilleux — Je craindrais dans ce cas qu'il y ait un relâchement pour ce qui est de la surveillance de l'état sanitaire des animaux. Et il arriverait probablement que les consommateurs aient à leur disposition un lait pasteurisé, donc stérile, mais qui se trouverait néanmoins malpropre et contiendrait du pus — stérile il est encore vrai — provenant des mauvais troupeaux. Les troupeaux sans surveillance sanitaire se satureraient de l'avortement épizootique; et au bout de quelques années, cela signifierait de très grandes pertes pour les propriétaires.

(Suite à la page 6, 3e col.)

### AVIS DIVERS

Hôtel de ville: — Réunion du conseil cet après-midi, à 3 heures. Le folklore canadien: — Cours sur le folklore canadien cet après-midi, à 3 heures, à la faculté de Médecine par M. Martin Barbeau. Aux Sciences Sociales: — Cours de sociologie, ce soir, à 8 heures, à la faculté des Sciences Sociales, 2 rue Cook.

Pour retracer vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à l'INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN "Une œuvre nationale" 4184, St-Denis—LA. 8151 Montréal

### Enorme récolte de patates

Montréal, 15 — La récolte des pommes de terre a été très abondante dans les provinces Maritimes et on a commencé à expédier des milliers de sacs de ce tubercule vers les provinces du centre du Canada et aux Etats-Unis. On vendra, en tout, 6,000,000 de sacs de patates.

### Retour de Québécois

Une dizaine de militaires de la ville et des environs sont attendus à Halifax, mardi, le 19 novembre. Ils ont pris place à bord du navire de rapatriement "Samarita". Une épouse de militaire, Mme M.-B.-N.-L. Côté, de Champigny, arrivera à Lévis, cet avant-midi, à 11 hres, elle est débarquée du Lady Rodney, hier à Halifax.

Quant aux autres militaires en route pour Québec et la région, il semble qu'ils se rendront directement à Montréal, avant de partir de leur congé de rapatriement. En voici la liste:

Les capitaines: J.-C. Phil Hardy, 759 boul. St-Cyrille, Québec; Charles Chabot, de Ste-Claire; le sergent-d'état-major R. Dallaire, Loretteville; le caporal R. Moquin, 39 1-2, rue Aiguabelle, Québec; les caporaux-suppléants R. Bernier, 8 rue Commerciaux, Lévis, C.-M. Blouin, 18 rue Letellier, Québec; les soldats: J.-H. Bernier, 8 rue St-François, Québec; R. Bertrand, 29, rue de la Marine, Québec; O. Dubé, Caspary; G. Latour, ave Ruel, Québec; G. Tardif, Ste-Perpétue; L. Bélanger, St-Rédempteur; J.-P. Maheux, 107, 5e rue, Québec.

M. U. ALLARD — Est-ce à la suite de cas de maladies, reconnues comme ayant été provoquées par du lait, que vous souffrez d'avortement épizootique qui arrêté municipal a vu le jour?

M. Allard — Oui!

Me Godbout — Quels conseils avez-vous donnés, depuis lors, aux cultivateurs?

M. Allard — Je leur ai conseillé de faire inspecter leurs fermes, leurs vaches. Pour ce qui est de l'avortement épizootique, je leur expliquai qu'il était municipal. Je les encourageai à se mettre en relation avec les services sanitaires de la province, notamment avec M. Veilleux, pour obtenir de plus amples informations.

Me Godbout — Avez-vous toujours rendu justice aux cultivateurs? N'avez-vous pas fait quelques difficultés parfois pour émettre les permis autorisant la vente du lait?

M. Allard — J'ai toujours fait ce que me dictait mon devoir. Et je crois pouvoir affirmer que c'est, grâce à moi, si les conditions actuelles dans lesquelles se font la traite du lait (état de bidons, lavage des récipients, etc.), la manipulation du lait, se sont améliorées dans l'intérêt de tous les fermiers et de la population. Ces conditions étaient lamentables lorsque je pris, il y a trente ans, possession du poste que j'occupe... Pour ce qui est de l'émission des permis, j'en ai remis à tout cultivateur m'apportant des papiers prouvant que son troupeau était sain, ou les certificats exigés attendant que les bêtes atteintes d'avortement épizootique aient été abattues.

Me Godbout — Existe-t-il des remèdes à l'avortement épizootique?

M. Veilleux — Pratiquement non. Tout ce qui peut être fait, c'est prévenir les contacts entre animaux sains et sujets contaminés. Nous avons adopté deux politiques à ce propos. Lorsque nous nous trouvons en présence d'un troupeau sain ou le nombre des vaches malades est minime (par exemple 2 ou 3 sur 25), nous conseillons la vente des vaches malades à l'abattoir ou au propriétaire d'un troupeau reconnu malade. Lorsque nous avons affaire à un troupeau entièrement malade, nous le faisons isoler sous la surveillance du gouvernement.

Me Godbout — Quels sont les résultats obtenus jusqu'à présent?

M. Veilleux — Ils sont très satisfaisants.

Me Godbout — Mais, au point de vue économique, cela doit être désastreux?

M. Veilleux — Il serait plus désastreux encore de laisser la maladie se propager. L'avortement épizootique est probablement la maladie la plus grave de la vache. Nous exigeons un minimum de sacrifices de la part du propriétaire de troupeau.

Me Godbout — Dans votre lutte contre la maladie, collaborez-vous avec la Ville?

M. Veilleux — Je dois dire que M. Allard particulièrement a été un de nos meilleurs collaborateurs.

Me Godbout — Y a-t-il une prime pour dédommager les fermiers de la perte qu'ils subissent lorsqu'ils doivent vendre une vache malade à l'abattoir?

M. Veilleux — Il n'en existe pas.

Me Godbout — La meilleure solution pour mettre à l'abri le consommateur du risque qu'il court en buvant du lait, ne serait-elle pas d'instituer la pasteurisation obligatoire?

M. Veilleux — Je craindrais dans ce cas qu'il y ait un relâchement pour ce qui est de la surveillance de l'état sanitaire des animaux. Et il arriverait probablement que les consommateurs aient à leur disposition un lait pasteurisé, donc stérile, mais qui se trouverait néanmoins malpropre et contiendrait du pus — stérile il est encore vrai — provenant des mauvais troupeaux. Les troupeaux sans surveillance sanitaire se satureraient de l'avortement épizootique; et au bout de quelques années, cela signifierait de très grandes pertes pour les propriétaires.

(Suite à la page 6, 3e col.)

## Quatre orateurs au club Kiwanis

Le déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis, tenu hier midi au Château Frontenac, sous la présidence de M. Jacques Borque, vice-président du club local, a été marqué par une série de quatre causeries prononcées par des Kiwaniens sur des sujets relevant de leur compétence professionnelle respective. Le Kiwanien Paul Lepage a parlé de radio: il a traité en particulier de la fréquence de modulation dont les développements techniques apporteront bientôt à la radio une netteté et une sonorité des plus parfaites. Le Kiwanien Fred Bourret a traité des produits pétroliers, de gazoline et d'huile; il a dit que des meilleures qualités de gazoline seraient offertes aux automobilistes, si leurs voitures pouvaient un bon jour être pourvues de moteurs plus puissants. Le Rev. Dean Crowfoot a exprimé son plaisir d'être associé aux Kiwaniens pour prendre part à leurs agapes intimes. Le dernier orateur, M. Arthur Juneau a dit quelques mots sur le commerce du lin et du papier-tenture, puis il a donné un bref aperçu des méthodes de fabrication du verre. Il a ajouté que le verre était excessivement rare depuis la guerre, parce que les Anglais qui en dépendent 1,000,000 de pieds par mois, n'en envoient plus au pays. "Nous ne recevons plus que du verre belge et tchécoslovaque", dit-il.

Un court programme musical a été exécuté par Mlle Patricia Poirras, artiste invitée du club Kiwanis, hier midi.

## Reclamations de citoyens

La Ligue des Citoyens de St-François d'Assise a adopté hier soir, au cours d'une assemblée tenue sous la présidence de M. Oslas Lacroix, une résolution dans laquelle elle demande au gouvernement fédéral de reprendre sa politique des subsides aux producteurs de lait.

Les citoyens ont appuyé leur résolution en disant que le gouvernement fédéral accorde des subsides pour les produits laitiers destinés à l'exportation, et ce en vue d'augmenter ses possibilités de commerce lucratif; que des hommes publics ont déclaré publiquement que le Canada peut mener à bien n'importe quelle guerre et faire des caudex et des prêts à l'Angleterre et à l'UNRRA; et que le lait est une nourriture essentielle à l'alimentation de tous, et particulièrement des enfants.

Les citoyens se sont aussi attachés à la commission provinciale de l'industrie laitière, qui, dit-on, semble exister pour le seul bien-être et les seuls profits des grosses laiteries.

Cette assemblée très animée a donné lieu à de grands plaidoyers de la part des membres qui ont été unanimes à déclarer que le prix du lait, aux taux actuels, est trop élevé et que la faute en est attribuée seulement à la cessation des subsides que le fédéral fournissait aux consommateurs, et à la législation au prix de "plancher" au détail, fixé par la commission de l'industrie laitière.

On demande même au ministre (Suite à la page 5, 1ère col.)

Me Godbout — Existe-t-il des remèdes à l'avortement épizootique?

M. Veilleux — Pratiquement non. Tout ce qui peut être fait, c'est prévenir les contacts entre animaux sains et sujets contaminés. Nous avons adopté deux politiques à ce propos. Lorsque nous nous trouvons en présence d'un troupeau sain ou le nombre des vaches malades est minime (par exemple 2 ou 3 sur 25), nous conseillons la vente des vaches malades à l'abattoir ou au propriétaire d'un troupeau reconnu malade. Lorsque nous avons affaire à un troupeau entièrement malade, nous le faisons isoler sous la surveillance du gouvernement.

Me Godbout — Quels sont les résultats obtenus jusqu'à présent?

M. Veilleux — Ils sont très satisfaisants.

Me Godbout — Mais, au point de vue économique, cela doit être désastreux?

M. Veilleux — Il serait plus désastreux encore de laisser la maladie se propager. L'avortement épizootique est probablement la maladie la plus grave de la vache. Nous exigeons un minimum de sacrifices de la part du propriétaire de troupeau.

Me Godbout — Dans votre lutte contre la maladie, collaborez-vous avec la Ville?

M. Veilleux — Je dois dire que M. Allard particulièrement a été un de nos meilleurs collaborateurs.

Me Godbout — Y a-t-il une prime pour dédommager les fermiers de la perte qu'ils subissent lorsqu'ils doivent vendre une vache malade à l'abattoir?

M. Veilleux — Il n'en existe pas.

Me Godbout — La meilleure solution pour mettre à l'abri le consommateur du risque qu'il court en buvant du lait, ne serait-elle pas d'instituer la pasteurisation obligatoire?

M. Veilleux — Je craindrais dans ce cas qu'il y ait un relâchement pour ce qui est de la surveillance de l'état sanitaire des animaux. Et il arriverait probablement que les consommateurs aient à leur disposition un lait pasteurisé, donc stérile, mais qui se trouverait néanmoins malpropre et contiendrait du pus — stérile il est encore vrai — provenant des mauvais troupeaux. Les troupeaux sans surveillance sanitaire se satureraient de l'avortement épizootique; et au bout de quelques années, cela signifierait de très grandes pertes pour les propriétaires.

(Suite à la page 6, 3e col.)

## POLLACK-

HEURES — Lundi au vendredi 9 A.M. à 5.30 P.M. D'AFFAIRES — Samedi de 9 hres A.M. à 6 hres P.M.



Il fait plus froid, achetez vos PALETOTS D'HIVER dès aujourd'hui, Messieurs

Une variété comme vous aviez l'habitude de trouver chez Pollack avant la guerre. Faits de draps pesants de belle qualité, y compris le drap velours, Fleece, molleton, tweed importé. Modèles Balmacaan, devant avec boutons cachés, poches appliquées ou sur le biais. Ces paletots ont été confectionnés suivant nos propres indications. Tailles 35 à 46. **27.50**

Un choix de paletot ELYSIAN brun pour hommes et jeunes gens. Modèles "Slip-on" avec poches sur le biais. Confection soignée et coupe impeccable. Le paletot d'hiver pour l'homme qui désire une qualité durable. Tailles pour hommes et jeunes gens **39.50**

Rez-de-chaussée



Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

75-95 St-JOSEPH TEL 4-4661 **POLLACK Limitée** CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE

Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

BAINS TABLIERS de 5 pieds, droit et gauche, à vendre, prix \$60.00. Téléphone: 3-7028.

COURS D'ESPAGNOL RADIO - CORRESPONDANCE APPRENEZ la belle langue espagnole par cette méthode éprouvée, facile et agréable... Cours D'INAUGURATION, jeudi soir, le 21 novembre, à 7.45 P. M.

### CHENOR



## Vente de fourrures

TROIS JOURS SEULEMENT: Samedi, lundi et mardi — Belle réduction dans tous les prix de nos fourrures:

Rabais de **25%**

4 MODES DE PAIEMENT: CONDITIONS CONFORMES AUX REGLEMENTS SUR LES PRIX ET LE COMMERCE. — Au comptant — Sur compte courant — Mise de côté — Sur plan budgétaire

CETTE REDUCTION S'APPLIQUE NON SEULEMENT AUX MANTEAUX DE FOURRURE MAIS AUSSI AUX MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE AINSI QU' AUX COSTUMES GARNIS DE FOURRURE.

**Chenor Limitée**

399 St-Joseph

TRACTEURS NEUFS A VENDRE 1 TD-14 INTERNATIONAL traction large, avec Bulldozer et Crane. 1 T-9 INTERNATIONAL avec Bull-grader et Crane. 1 D-6 CATERPILLAR traction ordinaire, reconditionné, avec Angle-dozer LAPLANT-CHOAT. UNIVERSAL EQUIPMENT LTD 233 ST-PAUL — TEL: 6464 — QUEBEC

CHEF DE BUREAU DEMANDE pour entreprise située à environ 15 milles de Québec. Qualification requise. Connaissance parfaite de la comptabilité, expérience dans la conduite du personnel et des affaires en général. Les applications seront gardées confidentiellement. Ecrire Case 406 "Le Soleil" Québec

VERRE DOUBLE pour fenêtres à la caisse ou sur mesure chez **CANTIN & FILS LTÉE** 555 rue Saint-Vallier — Téléphone: 7123